

PROJET PEDAGOGIQUE

ANNEE 2025 - 2026



Promotion 47

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
PREAMBULE.....	4
L'INSTITUT	5
L'équipe de l'IFCS	5
Nos partenaires	5
L'IFCS participe à différentes instances :.....	5
LA FORMATION.....	6
Notre vision de la formation repose sur :	6
Nos orientations et nos moyens pédagogiques :	6
La conception de l'étudiant	8
Le rôle des formateurs	8
L'accompagnement pédagogique	9
Bases règlementaires	9
Les deux dispositifs de la formation cadre de santé	10
Les compétences visées.....	10
Les six modules de formation et les objectifs institutionnels.....	13
Les activités de formation continue.....	15
LE PARTENARIAT UNIVERSITAIRE	16
ANNEXES PLAQUETTE PRESENTATION MASTER 1 ET MASTER 2 MANAGEMENT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES – PARCOURS CADRE DE SANTE....	17
ANNEXES EXTRAITS REFERENTIELS DE COMPETENCES DES METIERS DE CADRES DE SANTE	21
<i>EXTRAIT REFERENTIEL DE COMPETENCES DU CADRE DE SANTE FORMATEUR (TRICE) DE PROFESSIONNELS DE SANTE.....</i>	24

PREAMBULE

"Apprendre, chercher, trouver, écrire, ce n'est pas seulement faire, c'est se faire; c'est même se refaire " Guy AVANZINI¹

Elaboré en équipe, notre projet pédagogique décrit les missions et les orientations de l'institut de formation des cadres de santé.

En s'appuyant sur le référentiel de 1995, Il exprime notre singularité, nos choix pédagogiques et notre conception du cadre de santé.

Le futur cadre de santé que nous accompagnons en formation, développe des compétences aussi bien managériales que pédagogiques quel que soit son lieu d'exercice.

Notre ambition est de former des cadres de santé responsables, engagés au sein de leurs institutions et auprès de leurs équipes. En capacité de se positionner et de s'adapter aux évolutions des besoins de santé de la population, le cadre de santé est un acteur du changement.

Les étudiants expérimentent tout au long de l'année, des situations managériales, pédagogiques en lien avec la réalité du terrain, notamment à travers des séances de simulation, l'analyse des pratiques et le travail de mémoire collaboratif.

Notre IFCS travaille depuis de nombreuses années en étroite collaboration avec l'IAE (institut d'administration des entreprises) et propose une double diplomation : diplôme des cadres de santé et Master 1 et Master 2 Management des Administrations et des Entreprises – Parcours Cadre de Santé.

¹ LE BOUËDEC (Guy), TOMAMICHEL (Serge) (sous la direction de), Former à la recherche en éducation et formation, Paris, L'harmattan, 2003, p 200.

L'INSTITUT

L'IFCS du CHU de Saint Etienne est situé sur le site de l'hôpital Bellevue à l'entrée sud de Saint Etienne. Il a été créé en 1979 pour répondre aux besoins en cadres de santé du territoire ligérien, 45 promotions ont été formées à ce jour.

Depuis 2011, l'ensemble des filières professionnelles paramédicales est accueilli, la capacité d'accueil est de 61 étudiants (51 places en filière IDE, 5 en filière médicotechnique et 5 en filière rééducation).

L'équipe de l'IFCS

Une directrice : Isabelle GOUTAUDIER

Une équipe pédagogique :

Dominique CHAUMETTE

Laurent GRILLET

Marie Cécile LEGAY

Une équipe administrative :

Anne Marie GARNIER

Nelly POINAT

Nos partenaires

Le Gérotopôle

L'IAE

Le CHU et les établissements du GHT

Le CESIM de la CRF

Le groupe AESIO

Le département d'études politiques et territoriales de l'UJM

L'IFCS participe à différentes instances :

- Réunions cadres supérieurs de santé du CHU de Saint-Etienne et divers groupes de travail institutionnels.
- Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres, réunions des instances régionales, nationales et groupes de travail régionaux et nationaux.
- Association Nationale des Directeurs d'Ecoles Paramédicales.

LA FORMATION

Notre vision de la formation repose sur :

- **Des valeurs :**

de tolérance, d'ouverture d'esprit, de responsabilité et de respect d'autrui.

- **L'andragogie :**

notre formation s'adresse à des adultes qui ont une histoire de vie, une place sociale s'inscrivant dans un projet de changement professionnel singulier. Entrer en formation, c'est s'engager dans un processus d'évolution qui vise l'acquisition de compétences transférables à l'exercice des fonctions de cadre de santé en s'appuyant sur toutes les compétences déjà acquises.

- **L'alternance :**

élément central dans une formation professionnelle, l'alternance permet le questionnement avec la réalité de l'exercice des fonctions. Les stages sont l'occasion d'observer et d'expérimenter des situations managériales et pédagogiques, qui, une fois questionnées et analysées à l'IFCS, font apprentissage.

- **L'inter-professionnalité :**

cette formation permet d'apprendre à travailler ensemble avec des logiques différentes, de confronter des expériences et des cultures professionnelles, de prendre conscience de la diversité des perceptions et des conceptions, d'élaborer une identité cadre de santé en équipe pluri-professionnelle et de mettre en place un réseau de ressources professionnelles.

Nos orientations et nos moyens pédagogiques :

Nous avons fait le choix d'ancrer nos orientations pédagogiques dans la réalité de terrain sans négliger les apports théoriques nécessaires à la prise de recul et la posture réflexive. Elles s'articulent autour des axes suivants :

Le positionnement, l'argumentation, la négociation et la prise de décision :

Ces quatre piliers de la fonction cadre sont développés en transversalité tout au long de la formation à travers différents ateliers : prise de parole avec confrontation vidéo, ateliers de théâtre, ateliers d'écriture, ateliers d'art oratoire, simulations

L'ancrage dans la réalité professionnelle :

A travers des échanges avec des professionnels de terrain, les expériences de stage, l'analyse de la pratique professionnelle, les visites de services supports....

La gestion de projet :

Les étudiants sont amenés à participer à l'élaboration d'un projet de service, à la construction et à l'animation d'une séquence pédagogique, à la réalisation d'une enquête de santé publique et la conception d'ateliers thématiques.

La démarche qualité :

Le management de la qualité est abordé à travers les enseignements universitaires, les retours d'expérience des professionnels, les expériences de stage.

Tous les travaux sont réalisés à partir d'un cahier des charges élaboré par l'équipe pédagogique en lien avec le référentiel de formation.

La communication et le vivre ensemble :

La communication est développée et valorisée tout au long de l'année à travers la présentation de différents travaux (mémoire, évaluations orales, poster de présentation ...)

L'accent est mis sur le vivre ensemble à travers de nombreux travaux de groupe, notamment dans l'élaboration du mémoire, la négociation des terrains de stage, la conduite de projets, les ateliers de dynamique de groupe et la journée d'intégration.

L'analyse et la perception de la complexité

Tout au long de l'année, les étudiants analysent des situations observées dans une démarche de problématisation à l'aide de grilles de lecture (pédagogiques, sociologiques, managériales, psychosociales).

L'auto-évaluation et la réflexivité

Ces capacités essentielles à la fonction cadre sont travaillées à travers l'outil simulation autour de scénarii au plus près de la réalité de terrain, lors des séances d'analyse de la pratique professionnelle. Au cours de l'année, les étudiants sont incités à s'auto-évaluer et évaluer leurs pairs.

L'analyse du positionnement dans les situations professionnelles (APSP) :

Ces séances de travail, animées par une psychologue clinicienne, permettent d'échanger à partir des expériences antérieures des professionnels de santé sur le vécu de chacun.

A tour de rôle tout au long de l'année, chaque étudiant amène une situation l'ayant personnellement concerné et questionné afin de les analyser, faire évoluer les représentations dans une démarche réflexive.

La recherche

L'IFCS a fait le choix d'un travail de recherche en groupe de 3-4 étudiants autour de thématiques de santé, managériales, santé publique, développement durable, sociétales

L'objectif visé est de permettre aux étudiants, à travers une démarche de problématisation, d'explorer une question de recherche à partir d'une revue de littérature et d'une enquête de terrain.

Le travail aboutit à la réalisation de posters de présentation.

Cette méthodologie de recherche en groupe est à la fois préconisée pour le travail de mémoire de fin d'année et l'enquête de santé publique et permet d'appréhender le « travailler ensemble ».

La conception de l'étudiant

L'étudiant est un professionnel de santé riche de ses expériences de travail et de son parcours de vie. Tout au long de la formation, il construit son projet professionnel et son projet de formation. L'accompagnement pédagogique favorise cette construction.

L'apprenant est acteur de sa formation, il apprend seul, mais pas sans les « autres » (pairs, formateurs, intervenants, professionnels, lectures...).

Pendant cette formation, il peut être formateur pour ses pairs notamment par le partage de son expérience professionnelle, par la connaissance de sa profession d'origine, par ses prises de position, par ses questionnements...

Il mobilise et développe ses capacités pour acquérir les compétences nécessaires à sa future fonction de cadre de santé.

Il est amené à :

- analyser des situations de formation,
- appréhender la complexité des situations de travail,
- évaluer sa progression et identifier les stratégies à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs personnels et institutionnels,
- conduire des recherches en groupe et individuelles,
- choisir et négocier,
- se confronter à des avis divergents et à apprendre à se positionner,
- se projeter dans ses fonctions futures.

Son implication dans la formation influence la dynamique et l'apprentissage du groupe.

Le rôle des formateurs

Les formateurs permanents :

L'équipe pédagogique permanente de l'IFCS s'appuie sur les différences, les compétences respectives, les connaissances et les parcours professionnels de chacun des formateurs.

Leurs missions s'étendent à :

- l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique,
- la participation à des groupes de travail et à des actions de formation,
- la réflexion interprofessionnelle,
- l'accompagnement des étudiants dans l'appropriation et le transfert des connaissances nouvelles, l'analyse de leurs parcours de formation, l'élaboration de leurs projets professionnels et la construction de leur identité professionnelle,
- la veille sur les évolutions de la profession, sur le contexte institutionnel et les politiques de santé.

Les maitres de stage :

Ils accompagnent l'étudiant à :

- percevoir et analyser la complexité des situations de travail,
- analyser l'écart entre le travail réel et le travail prescrit,

- transférer les connaissances,
- cerner les savoirs d'action (expérientiels),
- conjuguer l'idéal et la réalité,
- identifier les compétences à développer.

Les professionnels, les formateurs vacataires, les intervenants universitaires :

Ils participent, avec l'équipe pédagogique, à l'intégration des connaissances, à l'analyse des situations de travail et à l'évaluation de certains travaux.

Ils permettent aux étudiants cadres d'acquérir des connaissances fondamentales dans différentes spécialités telles que le management, la santé publique, la sociologie, la formation professionnelle des adultes...

Certains d'entre eux sont directeurs de mémoire et accompagnent les étudiants dans la construction et l'élaboration des travaux de recherche.

L'accompagnement pédagogique

Un accompagnement pédagogique est prévu sous différentes modalités. Il conjugue des temps individuels et des temps collectifs.

Ces temps pédagogiques, animés par les formateurs de l'institut, peuvent permettre :

- des échanges autour de ce qui s'élabore en formation (identification des besoins en formation, discernement entre désirs et besoins en formation, auto-évaluation, capacités possédées et/ou à développer, construction des projets de formation et professionnel, relecture de situations de formation...)
- de faciliter les apprentissages individuels.

Accompagnement pédagogique individuel :

Des entretiens individuels sont programmés en début et en fin de formation avec un formateur référent désigné par l'IFCS.

A tout moment de la formation, tout étudiant cadre de santé peut solliciter n'importe quel membre de l'équipe pédagogique sur une question ou un thème qui le préoccupe.

Accompagnement pédagogique collectif :

Des temps de rencontre entre la directrice de l'IFCS, l'équipe pédagogique et l'ensemble de la promotion sont organisés deux fois dans l'année et selon les besoins des différents protagonistes. Ces temps permettent d'échanger sur le dispositif de formation, les situations pédagogiques vécues, les apprentissages en cours, la vie de la promotion...

Bases réglementaires

La formation est réglementée par :

- Le décret n°95-926 du 18 Août 1995 portant création d'un diplôme de cadre de santé.
- L'arrêté du 18 Août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé.

- L'arrêté du 27 Mai 1997 modifiant l'arrêté du 18 Août 1995 relatif au diplôme cadre de santé.
- La circulaire n°99-508 du 25 Août 1999 relative au diplôme de cadre de santé.
- L'arrêté du 31 Janvier 2000 modifiant les dispositions de l'arrêté du 18 Août 1995 relatives à la présidence du jury diplôme cadre de santé.
- L'arrêté du 14 Août 2002 modifiant l'arrêté du 18 Août 1995 relatif au diplôme cadre de santé.
- L'arrêté du 15 Mars 2010 modifiant l'arrêté du 18 Août 1995 relatif au diplôme cadre de santé.
- L'instruction N°DGOS/RH1/2010/228 du 11 juin 2010 relative à la répartition des missions relatives à la formation initiale et à l'exercice des professionnels de santé.
- Le référentiel métier des directeurs des soins –DGOS 2010.

Les deux dispositifs de la formation cadre de santé

L'IFCS du CHU de SAINT-ETIENNE propose l'organisation de la formation selon deux modalités continue ou discontinue. Même si les rythmes de formation sont différents, les étudiants qui suivent leur formation en cycle discontinu ou en cycle continu constituent une seule promotion par année de formation et pour laquelle sont communs les cours, les travaux dirigés, les travaux de groupe et les évaluations (DCS et Master).

La formation cadre de santé en cycle continu :

L'IFCS du CHU de SAINT-ETIENNE propose l'organisation de la formation de début septembre à fin juin

La formation cadre de santé en cycle discontinu :

L'IFCS du CHU de SAINT-ETIENNE propose l'organisation de la formation sur deux années.

Promotion– Première année : modules 1, 2, 4, Master 1.

Promotion– Deuxième année : modules 3, 5, 6, Master 1.

L'amplitude horaire de la semaine est de 35h. La formation comprend des temps d'enseignements et de travaux dirigés en groupes ou individuels et d'accompagnement pédagogique.

Chaque module d'enseignement est présenté dans un document spécifique (fiche pédagogique) qui complète le projet pédagogique.

L'organisation de la formation

La formation se déroule sur 42 semaines :

- 14 semaines de stage.
- 1 semaine de congé de formation (entre Noël et le Jour de l'an).
- 28 semaines à l'IFCS.

Les compétences visées

Les compétences professionnelles s'exercent seulement en situation réelle. Toutefois les situations de formation permettent d'acquérir, de mobiliser et de développer des capacités nécessaires au développement des compétences professionnelles :

- Anticiper, prévoir.

- Prioriser, décider, arbitrer, se positionner.
- Négocier, gérer des conflits.
- Organiser et piloter, déléguer.
- Communiquer, animer, encadrer, mobiliser, motiver.
- Evaluer, valoriser, s'autoévaluer.
- Analyser, comprendre.

Les compétences générales relatives au cadre de santé en secteur de soins et en institut de formation sont listées ci-après². La liste des compétences détaillées se trouve en annexe 1 du projet pédagogique

² Référentiels élaborés par la DGOS – RH2 « bureau de la déontologie, de l'exercice professionnel et du développement professionnel continu » (novembre 2012) : «Référentiel de compétences du cadre de santé responsable de secteur d'activité de soins », «Référentiel de compétences du cadre formateur(trice) de professionnels de santé ».

Compétences du cadre de santé responsable de secteur d'activités de soins :

- Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soin.
- Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités de soin.
- Encadrer (ou manager) des équipes pluri professionnelles dans un secteur d'activités de soin.
- Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle.
- Conduire une démarche qualité et de gestion des risques.
- Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche.
- Contrôler et évaluer les activités.
- Communiquer, transmettre les informations et rendre compte.

Compétences du cadre de santé formateur (trice) de professionnels de santé :

- Concevoir et organiser un dispositif de formation dans le domaine de la santé et des soins.
- Organiser et coordonner les parcours de formation en alternance dans le domaine de la santé et des soins.
- Concevoir et animer des actions de formation initiale et continue dans le domaine de la santé et des soins.
- Accompagner les personnes dans leur parcours de formation dans le domaine de la santé et des soins.
- Evaluer les connaissances et les compétences des personnes en formation dans le domaine de la santé et des soins.
- Evaluer la qualité des prestations et s'inscrire dans une démarche qualité.
- Animer et conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche.
- Communiquer et transmettre les informations.

Les six modules de formation et les objectifs institutionnels

Modules	Objectifs
Module 1 : Initiation à la fonction de cadre	-Prendre de la distance par rapport à son exercice professionnel. -Affiner son projet de formation. -Identifier et questionner les rôles et places de l'encadrement en dehors du secteur sanitaire et social. -Appréhender les fondamentaux en management. -Expérimenter et comprendre des situations de travail collectif en formation. -Intégrer les évolutions de l'environnement sociétal et économique. -S'approprier des clefs de lecture de l'organisation de l'entreprise. -Mettre en évidence la complexité des situations de travail pour les comprendre, décider et agir.
Module 2 : Santé Publique	-Réaliser une approche interprofessionnelle, pluridisciplinaire et sociale des problèmes de santé à travers une enquête de population. -Appréhender l'évolution historique de l'organisation sanitaire et sociale. -Identifier des systèmes et des acteurs intervenant dans l'adaptation et l'évolution de la politique de santé publique. -Comprendre la politique de santé publique actuelle en France et ses effets. -Appréhender les réseaux de coopération entre les structures de soins et les différents partenaires. -Préciser son projet professionnel en inscrivant sa pratique d'encadrement dans le champ de la santé publique en collaboration avec les acteurs concernés.
Module 3 : Analyse des pratiques et initiation à la recherche	-Acquérir des outils méthodologiques pour conduire sa formation et réaliser le travail de recherche. -Expérimenter une démarche de recherche. -Questionner et analyser des situations professionnelles. -Analyser des situations vécues ou observées en formation cadre.
Module 4 : Fonction d'encadrement	-Appréhender les missions et responsabilités du cadre de santé au sein d'établissements de santé. -Comprendre les différentes pratiques managériales et leurs effets sur les acteurs. -Interroger le rôle du cadre de santé dans la gestion des pôles. -Interroger le rôle du cadre de santé dans la gestion de projet, la qualité et la sécurité des soins. -Appréhender les réseaux de coopération entre l'unité fonctionnelle, la structure de soins et les autres partenaires. -Analyser les dynamiques d'équipes pluri-professionnelles.
Module 5 : Fonction de formation	-Identifier la fonction de formation du cadre de santé quel que soit son lieu d'exercice (institut de formation, U.F., ...). -Cerner les perspectives d'évolution des différentes formations professionnelles dont sont issus les étudiants de l'IFCS. -Questionner un dispositif de formation. -Repérer l'influence de l'approche par compétence sur le dispositif de formation. -S'interroger sur des concepts clés en pédagogie. -Identifier différentes pratiques pédagogiques, y compris évaluatives, et leurs effets sur les apprenants. -Construire et conduire une action de formation qui répond aux besoins des apprenants et tient compte du contexte.
Module 6 : Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnels	-Évaluer ses acquis, pour exercer la fonction de cadre de santé. -Approfondir des connaissances théoriques et pratiques en lien avec la fonction de cadre de santé. -Mettre en œuvre, en situation réelle, des compétences de cadre en faisant preuve d'autonomie et de créativité. -Envisager les transferts possibles dans sa future pratique de cadre de santé. -Préparer sa prise fonction.

Des stages sont intégrés aux modules 1, 4, 5 et 6

Stage Module 1 : il s'effectue auprès d'un manager de proximité qui encadre et anime une équipe dans une entreprise de production, de service ou de distribution.

Stage Module 4 : ce stage est réalisé en établissement sanitaire et social, auprès d'un cadre de santé titulaire du DCS. L'étudiant propose son projet au référent pédagogique qui le valide ou non.

Stage Module 5 : en Institut de formation.

Stage Module 6 : il se déroule en établissement sanitaire et social, établissement de formation, structure de santé publique, etc... L'étudiant propose son projet au référent pédagogique pour validation.

VALIDATION DU DCS

Modules DCS	Type d'évaluation
Module 1 : Initiation à la fonction de cadre	Un oral /20= analyse situation stage en entreprise
	Un écrit /20 = 1 dossier à réaliser en groupe = une partie management d'équipe+ une partie qualité
Module 2 : Santé Publique	Un oral /20 = exposé en groupe = compte rendu enquête de santé publique
Module 3 : Analyse des pratiques et initiation à la recherche	Validation du mémoire : Un oral /20 Un écrit sur /20
Module 4 : Fonction d'encadrement	Un oral / 20 = démarche projet
	Un écrit /20 à réaliser en groupe = gestion des ressources humaines
Module 5 : Fonction de formation	Un écrit /20 = problématique de pédagogie
	Un oral /20 = présentation de la problématique
Module 6 : Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnels	Cf module 3 = Validation du Mémoire

Les activités de formation continue

Outre la formation cadre de santé, l'IFCS et les autres instituts de formation du CHU de St-Etienne mettent en œuvre un programme de formation continue autour de quatre axes :

- Management.
- Pédagogie.
- Préparation aux concours.
- Accompagnement à la VAE du master 2 MOSS (management des organisations sanitaires et sociales)

LE PARTENARIAT UNIVERSITAIRE

Un partenariat est conclu entre l'IFCS et l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises) de l'Université Jean MONNET de SAINT-ETIENNE.

L'ensemble des enseignements réalisés dans le cadre de la convention est indispensable au futur cadre de santé, pour comprendre la complexité des systèmes et l'organisation des soins.
Tout étudiant suit l'intégralité des enseignements.

Chaque étudiant a la possibilité, après son inscription à l'Université Jean Monnet, de se présenter aux épreuves d'évaluation conduisant au Master 1 et Master 2 Management des Administrations et des Entreprises – Parcours Cadre de Santé sous réserve d'avoir acquitté les droits d'inscription à l'université (cf. Plaquette d'informations annexe). Un règlement des études précise les modalités.

Nature du diplôme

Le Master 1 Management des Administrations et des Entreprises – Parcours Cadre de Santé sanctionne une formation continue de second cycle, correspondant à un niveau Bac + 4 (240 crédits ECTS).

Le Master 2 Management des Administrations et des Entreprises – Parcours Cadre de Santé sanctionne une formation continue de second cycle, correspondant à un niveau Bac + 5 (300 crédits ECTS).

Contenu de la formation (cf : plaquette en annexe)

Les enseignements se situent dans plusieurs disciplines :

- Sciences de Gestion : introduction au management, marketing, qualité, stratégie, comptabilité analytique, gestion des ressources humaines, systèmes d'information.
- Sciences Humaines et Sociales : sociologie, communication, pédagogie, psychologie, droit privé, droit public, économie.
- Techniques quantitatives

Annexes Plaquette présentation Master 1 et Master 2 Management des Administrations et des Entreprises – Parcours Cadre de Santé



DROIT ET MANAGEMENT
DES ORGANISATIONS

**Master 1 et Master 2
Management des Administrations
et des Entreprises - Parcours
Cadre de Santé**

Public et prérequis

Selon l'art. 4 de l'arrêté du 18 Août 1995 relatif au diplôme cadre de santé, le candidat doit être titulaire d'un diplôme permettant d'exercer l'une des professions mentionnées à l'article 1er : audioprothésiste, diététicien, ergothérapeute, infirmier, infirmier de secteur psychiatrique, manipulateur en électroradiologie médicale, masseur-kinésithérapeute, opticien-lunetier, orthophoniste, orthoptiste, pédicure-podologue, préparateur en pharmacie, psychomotricien, technicien de laboratoire.

Conditions d'admission

- Etre admis au concours d'entrée de l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) :

Concours, dossiers et entretien.

- Pour une entrée en M1 MAE, parcours cadre de santé : Avoir exercé pendant au moins QUATRE ans à temps plein ou une durée de quatre ans équivalent temps plein au 31 janvier de l'année des épreuves de sélection.
- Pour une entrée en M2 MAE, parcours cadre de santé : **satisfaire les conditions d'entrée en Master 1 et justifier** d'une expérience professionnelle significative en management de 2 ans minimum. Un dossier de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) est à compléter et à envoyer au service universitaire de formation continue.

Objectifs

Apporter une compétence professionnelle en management général à des diplômés ayant un autre domaine de compétence.

Former de futurs cadres capables de concilier un savoir-faire spécialisé et une compétence générale et opérationnelle en management.

Démarches pédagogiques

Le programme de formation a été conçu pour valider un double diplôme : Le diplôme de Cadre de Santé et le Master Management des Entreprises et des Administrations - Parcours Cadre Santé.

L'ensemble des étudiants suivent les enseignements du M1 MAE Parcours cadre de Santé : 7 Unités d'enseignements (Volume : 190 heures)

Les étudiants inscrits en M2 MAE suivent les enseignements de 3 UE supplémentaires (volume : 79 heures). Une UE concerne l'expérience en management et est validée par la rédaction et la soutenance d'un mémoire professionnel.

Les points forts

- Un programme de formation conçu collaborativement **entre** les deux équipes pédagogiques (IAE et IFCS) pour répondre aux besoins en compétences des cadres de santé,
- Un partenariat historique de plus de 15 ans entre les deux instituts,
- 100 % de réussite au diplôme (pour l'ancien diplôme M1 MOSS).

Programme du Master 1 et du Master 2

M1 MAE - Parcours cadre de santé				
Bloc de compétences de la fiche RNCP 35916	Unités d'Enseignement (UE)		Enseignements IAE	Enseignements IFCS (crédits obtenus par équivalence DCS)
	Intitulés	Crédits		
BC9	UE1. Culture managériale et organisationnelle	8	Management d'équipe	
			Gestion des Ressources Humaines	
			Organisation du système de santé	
				Sociologie
				Psychodynamique du travail
BC7	UE2. Mesure et Contrôle des outils ; Méthode de Gestion dans les organisations de santé	5	Comptabilité analytique	
			Contrôle de gestion	
				Conception de planning RH
BC6	UE3. Conception et pilotage de solutions de gestion dans les organisations de santé	5		Gestion des risques
			Gestion des flux - Logistique	
			Management et gestion des organisations	
BC3	UE4. Communication en contexte professionnel	8		Communication
				Psychologie et Pédagogie
				Positionnement, Argumentation, Prise de décision
BC8	UE5. Mise en œuvre de règles, de normes et démarche qualité dans les organisations de santé	6	Qualité	
			Droit privé	
				Droit Public
			Droit des usagers	
BC2	UE6. Mobilisation et production de savoirs hautement qualifiés	14	Formation à la recherche	
				Méthode de collecte
				Outil de recherche
			Methodologie de recherche en Gestion	Accompagnement au mémoire cadre
				Mémoire cadre et soutenance
BC4	UE7. Contribution à la transformation en contexte professionnel	14	Analyse des situations de Stage en Entreprise (ASSE)	
			Soutenance de stage en Entreprise	
			Management de projet	
			Analyse de la pratique de gestion de projet	
				Témoignage de gestion de projet
			Soutenance de la conduite du projet	
Total Credit ECTS		60		
UEs Supplémentaires en M2 MAE Parcours Cadres de Santé				
Bloc de compétences de la fiche RNCP 35916	Unités d'Enseignement (UE)		Enseignements IAE	Enseignements IFCS (crédits obtenus par équivalence DCS)
	Intitulés	Crédits		
BC5	UE8. Elaboration d'une vision stratégique dans les organisations de Santé	10	Management Stratégique (Cité des Aînes)	
			Outils et Diagnostic stratégique	
			Marketing social	
BC1	UE9. Usages des outils numériques dans les établissements de santé	10	Management des Systemes d'Information de santé	
			Outils numeriques et outils de reporting	
				Enjeux de la digitalisation dans le secteur de la santé
BC 10	UE10 Experiences professionnelles et pratiques reflexives	40	Analyse de situation de management	
			Suivi individuel Mémoire	
			Memoire professionnel (soutenance)	
Total Credit ECTS		120		

NB : ce programme est indicatif, il est prévu de le faire évoluer régulièrement en fonction de l'actualité du management des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Validation

Diplôme visé par la validation : Master Droit, Economie, Gestion, Mention Management et Administration des Entreprises, Parcours Cadre Santé.

Modalités de validation : réussir les épreuves pour valider 7 unités d'enseignements (UE) en M1 et 3 UE supplémentaires en M2.

Estimation du travail personnel à fournir : Un travail sera demandé à l'étudiant pour la production d'un mémoire professionnel afin de valider l'UE 10.

Equipe pédagogique

- Universitaires
- Professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social
- Formateurs IFCS

Calendrier

- Calendrier de la formation 2024/2025 : 2 septembre 2024 - 27 juin 2025
- Jury Master MAE - Parcours Cadre de Santé : 26 juin 2025
- Jury d'admission pour la rentrée universitaire 2025-2026 : 7 mai 2025
- Dépôt des dossiers VAPP pour une entrée M2 : juin 2025

Contact

Responsable pédagogique	Responsable formation
Nelly MASSARD nelly.massard@univ-st-etienne.fr	Sonia MEKAOUI 04 77 43 79 32 sonia.mekaoui@univ-st-etienne.fr

Informations : Par mail : ftlv-md@univ-st-etienne.fr - Téléphone : 04 77 43 79 30 ou 04 77 43 79 32
Maison de l'Université – Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle
Service Universitaire de Formation Continue – étage 3 – bureau 316/315
10 rue Tréfilerie – 42023 SAINT ETIENNE CEDEX 2

Annexes Extraits Référentiels de compétences des métiers de cadres de santé

Annexe 1.1.

Extrait du Référentiel de compétences du cadre de santé responsable de secteur d'activités de soin

Ministère du travail, de l'emploi et de la santé

DGOS – RH2 « Bureau de la déontologie, de l'exercice professionnel et du développement professionnel continu » / CG CONSEIL

Compétence 1

Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soin

1. Analyser les données sur les besoins en santé et la demande en soins en relation avec le secteur d'activités de soins
2. Rechercher, exploiter et suivre les informations sur les évolutions de l'activité
3. Analyser les exigences qualité liées à l'activité du secteur d'activités de soin
4. Analyser les objectifs du projet du secteur d'activités de soin
5. Repérer les ressources et les contraintes liées au secteur d'activités de soin
6. Analyser l'organisation existante d'un secteur d'activités de soin
7. Evaluer et analyser la charge en soins et des activités afférentes
8. Anticiper l'impact d'une nouvelle organisation
9. Evaluer les ressources humaines requises en termes qualitatif et quantitatif en fonction de l'évolution de la nature, du volume d'activités et de la réglementation
10. Evaluer les ressources matérielles nécessaires en fonction de l'évolution de la nature et du volume d'activités et de la demande
11. Argumenter et négocier des évolutions d'organisations et de ressources

Compétence 2

Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités de soin

1. Concevoir l'organisation et planifier les activités en relation avec l'équipe médicale à partir des orientations institutionnelles
2. Adapter l'organisation des activités en fonction des priorités et des aléas
3. Planifier et gérer le temps de travail des équipes dans le respect de la législation et de la réglementation
4. Négocier les organisations avec les équipes
5. Coordonner les parcours de soin et le processus de prise en charge en relation avec les différents acteurs internes et externes
6. Adapter les ressources humaines et matérielles aux activités
7. Sélectionner des professionnels en fonction des profils recherchés
8. Analyser les situations et les problématiques rencontrées
9. Prendre les décisions d'organisation adaptées à la situation
10. Expliquer et argumenter les décisions et les faire appliquer
11. Négocier les ressources humaines et matérielles avec la hiérarchie

Compétence 3

Manager des équipes pluri professionnelles dans un secteur d'activités de soin

1. Définir et fixer des objectifs individuels et collectifs en prenant en compte les objectifs et prévisions d'activités et les compétences et attentes des professionnels
2. Fédérer un collectif de travail autour d'objectifs, mobiliser des expertises
3. Communiquer et faciliter les échanges entre les membres de l'équipe,
4. Animer et développer le travail en équipe et la coopération
5. Développer et maintenir une dynamique d'équipe positive
6. Identifier, prendre en compte et développer les éléments qui contribuent à la qualité de vie au travail
7. Conduire et accompagner le changement
8. Expliquer les consignes, procédures et règles de fonctionnement aux membres de l'équipe et vérifier leur compréhension et leur application
9. Déléguer des activités et encourager la prise d'initiatives dans le respect de la réglementation
10. Conduire et animer une réunion d'équipe
11. Conduire des entretiens professionnels
12. Organiser l'intégration et le suivi des nouveaux membres de l'équipe, des stagiaires et étudiants
13. Organiser et mettre en œuvre une médiation en cas de désaccords
14. Gérer les conflits

Compétence 4

Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle

1. Définir les activités et les compétences requises pour les professionnels et futurs professionnels en fonction de l'activité de la structure
2. Evaluer des performances et des compétences, identifier les compétences acquises et à développer
3. Accompagner le développement des compétences
4. Définir et accompagner un parcours de formation individuel d'adaptation à l'emploi
5. Identifier les évolutions professionnelles et les mobilités professionnelles possibles au regard d'un projet professionnel
6. Anticiper et préparer les mobilités au sein de l'équipe
7. Construire et adapter avec différents partenaires les modalités de mise en place et d'organisation de formation
8. Coopérer avec les formateurs pour la mise en place de la formation et des modalités d'évaluation
9. Reconnaître et valoriser les compétences et les performances individuelles et collectives
10. Identifier les programmes de développement professionnel continu en lien avec les besoins en compétences des professionnels de santé

Compétence 5

Conduire une démarche qualité et de gestion des risques

1. Identifier et analyser les éléments porteurs de risques, notamment les risques associés aux soins, en s'inscrivant dans une démarche de gestion des risques a priori, alerter sur les risques identifiés
2. Identifier les indicateurs qualité de prise en charge des patients en équipe pluri professionnelle
3. Choisir et utiliser les outils adaptés pour le recueil des informations nécessaires à l'évaluation de la qualité des soins et de la satisfaction des patients et de leur entourage
4. Evaluer la qualité des prestations et la sécurité des activités à partir de ces informations
5. Déterminer, prioriser et mettre en œuvre des actions d'amélioration et de prévention des risques liés aux soins en leur donnant du sens
6. Identifier les facteurs de risques professionnels, alerter et proposer des actions correctives
7. Traduire de manière opérationnelle les exigences qualité et les demandes institutionnelles auprès des équipes
8. Mobiliser l'équipe sur la qualité, la sécurité, l'efficacité du soin
9. Accompagner les équipes dans le repérage de leurs pratiques réelles et faire émerger le sens de leurs actions

10. Organiser et animer la réflexion de l'équipe sur ses pratiques professionnelles en utilisant les méthodes et outils adaptés, analyser les causes de non qualité, identifier le niveau de qualité souhaité et les actions d'amélioration
11. Concevoir des documents qualité

Compétence 6

Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche

1. Déterminer les objectifs d'un projet en fonction de la politique de la structure et en lien avec l'ensemble des acteurs concernés
2. Définir et mettre en œuvre un plan d'action permettant d'atteindre les objectifs en collaboration avec les professionnels concernés
3. Evaluer l'atteinte des objectifs à partir d'indicateurs, diagnostiquer les écarts et identifier les actions correctives
4. Concevoir, conduire et accompagner des travaux d'études et/ou de recherche en équipe dans le champ de la santé et des soins,
5. Initier et développer des partenariats externes et internes

Compétence 7

Contrôler et évaluer les activités

1. Contrôler et évaluer la réalisation des activités quotidiennes de l'équipe au regard des objectifs et des critères d'évaluation
2. Contrôler et évaluer la mise en œuvre des consignes, procédures et règles de fonctionnement par les membres de l'équipe
3. Evaluer les résultats de l'activité à partir d'indicateurs et identifier les actions correctives
4. Evaluer ses actions de management

Compétence 8

Communiquer, transmettre les informations et rendre compte

1. Relayer la politique de la structure
2. Organiser, dans le respect de la réglementation, les moyens permettant d'assurer la traçabilité des informations et la qualité des transmissions
3. Mettre en œuvre une communication adaptée avec les patients et leur entourage
4. Communiquer en situation de crise
5. Produire, coordonner et transmettre les informations nécessaires aux activités et à leur suivi en utilisant les systèmes d'information
6. Rendre compte des activités, des incidents, des résultats des actions menées et des performances individuelles et collectives
7. Produire un bilan annuel d'activités, des comptes rendus de réunions, des rapports spécifiques,
8. Formaliser et communiquer en interne et en externe les objectifs et les résultats des projets et des travaux conduits

Extrait Référentiel de compétences du cadre de santé formateur (trice) de professionnels de santé

Ministère du travail, de l'emploi et de la santé

DGOS – RH2 « Bureau de la déontologie, de l'exercice professionnel et du développement professionnel continu » / CG CONSEIL

Compétence 1

Concevoir et organiser un dispositif de formation dans le domaine de la santé et des soins

1. Déterminer les intentions pédagogiques, les contenus et les modalités opérationnelles d'un dispositif de formation à partir des référentiels de compétences et de formation d'un diplôme
2. Construire et adapter avec différents partenaires les modalités de mise en place et d'organisation du dispositif de formation
3. Concevoir un dispositif ou une action de formation professionnelle continue en fonction d'un cahier des charges
4. Construire des dispositifs et des outils d'évaluation
5. Sélectionner des lieux de stage qualifiants
6. Concevoir en équipe les modalités d'accompagnement des étudiants en relation avec les maîtres de stage

Compétence 2

Organiser et coordonner les parcours de formation en alternance dans le domaine de la santé et des soins

1. Coordonner les parcours de formation et les modalités de l'alternance en lien avec les différents acteurs
2. Adapter les ressources humaines et matérielles aux activités
3. Sélectionner et coordonner les intervenants en cohérence avec les objectifs pédagogiques
4. Planifier les activités pédagogiques afin d'atteindre les objectifs nécessaires au développement des compétences
5. Articuler des apprentissages en institut de formation et en stage
6. Organiser les modalités de liaison entre les lieux de stage et l'institut de formation
7. Coopérer avec les tuteurs et encadrants pour la mise en place de la formation et des modalités d'évaluation
8. Accompagner le suivi de la progression des étudiants sur les lieux de stage
9. Organiser et mettre en œuvre la gestion administrative associée aux activités de formation

Compétence 3

Concevoir et animer des actions de formation initiale et continue dans le domaine de la santé et des soins

1. Elaborer des séquences de formation, des objectifs, des contenus, des modalités et des outils pédagogiques permettant d'acquérir et développer les compétences visées
2. Accueillir, animer et réguler un groupe d'étudiants et un groupe de professionnels en formation
3. Choisir les méthodes et modalités pédagogiques et les évaluer
4. Mettre en œuvre des séquences de formation en adaptant le contenu et les modalités pédagogiques à la progression des personnes en formation
5. Organiser et animer des échanges de pratiques et des analyses de situations professionnelles

6. Repérer la progression individuelle et collective des apprentissages des personnes en formation, identifier les écarts et mettre en place les actions correctives
7. Construire et mettre en œuvre des dispositifs de sélection et d'examen dans le cadre de la formation initiale

Compétence 4

Accompagner les personnes dans leur parcours de formation dans le domaine de la santé et des soins

1. Conduire les entretiens d'accompagnement / suivi, de sélection ou d'évaluation
2. Guider les personnes dans leur apprentissage et le développement de leurs compétences
3. Engager les personnes dans une dynamique d'analyse de leurs pratiques professionnelles
4. Mettre en place les conditions nécessaires au processus d'auto-évaluation des personnes en formation
5. Guider les personnes dans leurs travaux d'études et de recherche
6. Identifier les parcours de formation au regard d'un projet professionnel
7. Conseiller les personnes dans leur projet de formation et leur projet professionnel

Compétence 5

Evaluer les connaissances et les compétences des personnes en formation dans le domaine de la santé et des soins

1. Construire et mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation
2. Sélectionner les activités et les différentes situations professionnelles permettant d'évaluer les compétences
3. Elaborer et mettre en œuvre des épreuves d'évaluation des connaissances
4. Évaluer les compétences de la personne dans des situations variées
5. Expliciter les critères et indicateurs d'évaluation aux personnes en formation
6. Identifier les acquis et les compétences à développer et fixer des objectifs de progression
7. Analyser les résultats des évaluations et déterminer les actions individuelles et collectives à mettre en place

Compétence 6

Evaluer la qualité des prestations et s'inscrire dans une démarche qualité

1. Identifier les objectifs de la démarche qualité définie par la structure de formation
2. Identifier et prendre en compte les éléments qui contribuent à la progression des étudiants et des professionnels et à la validation des acquis de la formation
3. Evaluer la qualité des prestations à partir d'indicateurs, mesurer les écarts et concevoir les actions correctives
4. Concevoir des procédures et des modes opératoires
5. Analyser sa pratique professionnelle au regard des exigences qualité, identifier des améliorations et mettre en œuvre les ajustements
6. Formaliser et communiquer les résultats des évaluations et des actions réalisées

Compétence 7

Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche

1. Déterminer les objectifs d'un projet en fonction de la politique de la structure et en lien avec l'ensemble des acteurs concernés
2. Définir et mettre en œuvre un plan d'action permettant d'atteindre les objectifs en collaboration avec les professionnels concernés

3. Evaluer l'atteinte des objectifs à partir d'indicateurs, diagnostiquer les écarts et identifier les actions correctives
4. Concevoir, conduire et accompagner des travaux d'études et/ou de recherche en équipe dans le champ de la santé, des soins et de la pédagogie
5. Initier et développer des partenariats externes et internes

Compétence 8

Communiquer, transmettre les informations et rendre compte

1. Communiquer auprès de différents interlocuteurs sur les dispositifs de formation et d'évaluation
2. Organiser, dans le respect de la réglementation, les moyens permettant d'assurer la traçabilité des informations et la qualité des transmissions
3. Mettre en œuvre une communication adaptée avec les personnes en formation et les partenaires
4. Produire, coordonner et transmettre les informations nécessaires aux activités et à leur suivi en utilisant les systèmes d'information numériques
5. Rendre compte des activités, des incidents, des résultats des actions menées et des performances individuelles et collectives
6. Produire des bilans d'activités, compte-rendu de réunions, rapports spécifiques,
7. Relayer la politique de la structure
8. Formaliser et communiquer en interne et en externe les objectifs et les résultats des projets et des travaux conduits

NOTES PERSONNELLES :

